

## DEMANDE D'OUVERTURE ET FERMETURE DU COMPTEUR D'EAU Contrôle assainissement pour vente immobilière

Madame, Monsieur,

Vous avez téléchargé, sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté, le formulaire de demande d'ouverture et de fermeture du compteur d'eau potable de votre logement dans le cadre d'un contrôle de vente d'assainissement collectif.

Pour répondre au mieux à votre demande, je vous invite à renvoyer le formulaire ci-après complété et signé soit, par voie postale à l'adresse suivante **LANNION-TREGOR COMMUNAUTE - Service Eau et Assainissement -1 Rue Monge - 22300 LANNION** ou soit, par voie électronique à l'adresse mail : [eau.assainissement@lannion-tregor.com](mailto:eau.assainissement@lannion-tregor.com).

Le service Eau et Assainissement se tient à votre disposition pour tout renseignement au 02.96.05.60.80. Le guichet d'accueil est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président  
En Charge de l'Eau et de l'Assainissement,  
**Gervais EGAULT**  
*Maire de Louannec*



# DEMANDE D'OUVERTURE ET FERMETURE DU COMPTEUR D'EAU

## Contrôle assainissement pour vente immobilière

Référence du dossier : \_\_\_\_\_  
(La référence du dossier sera attribuée par le service)

### VOS COORDONNEES

#### Propriétaire

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

CP / Ville : .....

Tél : ..... Courriel : .....

#### Destinataire de la facture (si différent)

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

CP / Ville : .....

SIRET (Professionnels/Associations/Ets publics) : .....

### COMPTEUR D'EAU

Adresse : .....

CP / Ville : ..... Cadastre - Section : ..... N° parcelle : .....

Tél : ..... Courriel : .....

**Le propriétaire, ou son représentant, devra s'assurer avant l'ouverture du compteur, que l'ensemble des points d'alimentation en eau du logement sont fermés. Lannion-Trégor Communauté ne peut être tenu responsable d'une surconsommation ou de dégâts éventuels.**

**Tarif 2022 : 36,64 € x 2 soit 73,28 € TTC**

Je soussigné(e) Mme, M ..... m'engage à payer les frais d'ouverture et de fermeture du compteur d'eau potable au tarif en vigueur à la date de réalisation du contrôle d'assainissement collectif. La facture sera jointe au rapport du contrôle.

Fait à .....

le .....

Votre signature

#### Traitement des données personnelles :

Les données personnelles recueillies dans le présent formulaire de demande sont destinées à être traitées par Lannion-Trégor Communauté, dans le cadre de sa mission de service public de l'eau et de l'assainissement et, le cas échéant, d'un contrat avec un abonné. Ces données sont nécessaires pour la prise en charge de la demande et sont traitées par des professionnels exerçant pour le compte de Lannion-Trégor Communauté. Elles sont conservées par Lannion-Trégor Communauté le temps nécessaire au traitement de la demande et le cas échéant le temps de sa relation avec l'abonné ou de la mise en œuvre de ses missions en matière d'eau et d'assainissement, plus le temps de la prescription d'éventuelles actions en justice ou d'obligations imposées par la réglementation. Vous pouvez demander un accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que leur rectification, leur effacement, voire la limitation de leur traitement ou leur portabilité. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement ou retirer à tout moment votre consentement concernant leur traitement. Consultez le site Internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données par courriel ([protectiondesdonnees@lannion-tregor.com](mailto:protectiondesdonnees@lannion-tregor.com)) ou par voie postale (Délégué à la protection des données, Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge - CS 10761, 22307 LANNION Cedex). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.